

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le neuf septembre à vingt heures trente,

le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'espace du Vieux Château d'eau (salle des associations), sous la présidence de Monsieur Raymond DESILLE, Maire.

**Date de la convocation du conseil municipal :** Le 02 septembre 2016

**Membres présents :** M. Raymond DESILLE, M. Gérard ALAIRE, Mme Marie-Laure FELIX, Mme Annick BOINOT, M. RAMBEAU, Mme Nathalie DEPRÉ, Mme Jenny HURTAUD, Mme Annie JAUNAS, Mme Line LHOUMEAU, Mme Gilles Françoise MICHAUD, Mme Janie ROLAND-TUFFET et M. Antoine RUBIO.

Mme Nathalie DEPRÉ a quitté la séance à 22 heures.

**Membres absents excusés :** M. Joël BRILLAUD, M. Olivier MURZEAU et M. Antoine RAMBEAU,

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Laure FELIX

### **ORDRE DU JOUR :**

- ✓ Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal.
- ✓ Rentrée scolaire
- ✓ Déclaration d'intention d'aliéner.
- ✓ Cession parcelle C883 rue du Stade au Syndicat des eaux.
- ✓ F.P.I.C. 2016 (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) : Modalité de répartition du reversement entre la communauté et les communes.
- ✓ Compte rendu groupe travail bâtiments (travaux mairie, salle des fêtes, vente terre végétale).
- ✓ Compte rendu commission « bois de Blameré ».
- ✓ Compte rendu comité technique du guichet unique des énergies renouvelables et comité pilotage projet éolien Chambon-Puyravault.
- ✓ Compte rendu groupe de travail « projet bibliothèque ».
- ✓ Dossier de subvention trame verte et bleue.
- ✓ Candidature « 1000 écoles et collège contre le gaspillage alimentaire ».
- ✓ Installation syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale La Rochelle Aunis.
- ✓ Prêt salle à l'association ADDEVA 17.
- ✓ Actualités CDC Aunis Sud et journée porte ouverte du 10 septembre.
- ✓ Divers (Formation, information défi énergie 17 bonnes pratiques d'utilisation des locaux communaux, repas des aînés, subventions, gendarmerie, demande des archers d'Hélène, voirie, travaux école, vol de la table à l'aire de pique nique, agenda...).

Début de la séance : 20 heures 30

- Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 30 juin 2016.

- Mme Annick BOINOT informe que la rentrée scolaire s'est bien déroulée avec un effectif de 41 élèves (13 PS, 15 MS et 13 GS). La nouvelle directrice, Mme Leslie GAUDIN a rappelé les mesures de sécurité (plan VIGIPIRATE).

- Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les biens cadastrés B336, C280 et C610 d'une superficie totale de 1 311 m<sup>2</sup>; situés rue de la Casse aux Chevaux et appartenant Monsieur Jacques JOLLIVET.

- accepte de céder gratuitement au Syndicat des eaux, la parcelle cadastrée section C n° 883 située rue du Stade, pour une contenance de 292 m<sup>2</sup> (terrain d'assiette du château d'eau), les frais de géomètre et de rédaction d'acte étant pris en charge par le Syndicat des Eaux et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente en la forme administrative à intervenir et tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

- se prononce favorablement à la répartition du FIPC pour l'année 2016 entre la Communauté de communes Aunis Sud et les communes.

- Pour les 27 communes, attribution en 2016 du même montant que celui versé en 2015.

- Le solde est conservé par la Communauté de communes Aunis Sud.

Notre commune percevra 12 363,86 €.

- Compte rendu du groupe de travail « Bâtiments » réuni le 5 septembre dernier :

Monsieur Gérard ALAIRE présente les dernières modifications de l'aménagement du secrétariat de mairie et du bureau du maire et des adjoints. Le commencement des travaux est prévu le 19 septembre prochain. Pendant la durée des travaux, le secrétariat est transféré dans la salle du conseil. Le conseil municipal adopte à l'unanimité, le plan d'aménagement présenté.

Les travaux à la salle des fêtes commenceront par la pose du carrelage dans la cuisine pour un coût d'environ 800 €.

Les subventions accordées pour les travaux de la mairie et de la salle des fêtes : le Département 30 % soit 12 290,40 € et au titre de la réserve parlementaire : 8 000 €. Le dossier sera représenté l'an prochain pour l'obtention de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (sollicité 15953€)

- le conseil municipal, avec 8 voix pour et 4 voix contre, décide de vendre aux particuliers de la commune, la terre végétale provenant des travaux d'aménagement du terrain multisports, fixe le prix de vente de cette terre à 5 € le 1 m<sup>3</sup>. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie. Elles devront prendre la terre sur place et par leur propre moyen.

- compte-rendu de la commission « Bois de Blaméré », par Mme Marie- Laure FELIX, La commission s'est réunie le 5 juillet, en présence de M. POUVESLE Philippe, agent de l'Office National des Forêts qui a proposé à la commission une nouvelle gestion des coupes des bois pour assurer la pérennité de la ressource forestière. Cette nouvelle gestion sera évoquée lors de la prochaine assemblée générale de l'Amicale villageoise de Blaméré.

- Compte rendu comité technique du guichet unique des énergies renouvelables et comité pilotage projet éolien Chambon-Puyravault : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. le Préfet qui lors de la réunion du comité technique du guichet unique a donné un avis favorable au dossier éolien Chambon-Puyravault et n'a pas émis d'objection à la poursuite du projet.

Le comité de pilotage se réunira le mardi 13 septembre prochain pour la présentation d'une maquette d'implantation et informations sur les études en cours (écologique, acoustique, paysagère) en présence des élus, de représentants d'associations et d'habitants de la commune.

- le conseil municipal approuve le « Projet Trame verte et bleue » : la reconquête de la biodiversité sur la commune de Puyravault (Création d'un sentier d'interprétation, acquisition de petit matériel, création d'une mare à Blaméré et plantation de haies, vergers) pour un coût d'environ de 14 000 €.

Le conseil municipal sollicite la subvention, soit 10 000 € du Conseil Régional et autorise Monsieur le Maire à rechercher toutes autres possibilités et formes de financement prévues par la loi et à signer tous les documents s'y rapportant.

- Compte rendu groupe de travail « projet bibliothèque » réuni le 29 août dernier : Monsieur le Maire rappelle aux élus que ce groupe de travail a été créé pour, à terme trouver un porteur de projet qui créera son activité dans les locaux actuels de la bibliothèque. Son projet devra répondre à nos attentes, à savoir : Créer du lien social sur la commune et si possible maintenir une activité bibliothèque. Pour la viabilité du projet celui-ci devra avoir un rayonnement supra-communal. Pour mener à bien cette action, le groupe de travail souhaite être accompagné par des professionnels. Des RDV ont été planifiés avec la CCI La Rochelle et l'Association AFIPAR.

- Monsieur le Maire informe que l'Etat et ses établissements publics ainsi que les collectivités territoriales doivent mettre en place, avant le 1er septembre 2016, une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective dont ils assurent la gestion. Cyclad propose des formations pour les communes volontaires pour s'engager dans cette démarche. Le conseil municipal valide la candidature de la commune pour l'action « 1000 écoles et collèges contre le gaspillage alimentaire »

- Installation du nouveau syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale La Rochelle Aunis : La 1<sup>ère</sup> réunion s'est déroulée vendredi 2 septembre à La Rochelle. M FOUNTAINE a été élu président. Le bureau est composé de 9 membres : Le président, 4 représentants de la CDA La Rochelle, 2 représentants de la CDC Aunis Atlantique et 2 représentants de la CDC Aunis Sud.

- le conseil municipal accepte qu'ADDEVA, Association Départementale de Défense Des Victimes de l'Amiante de Charente-Maritime, sise à La Rochelle, utilise la salle des associations de l'espace du Vieux Château d'eau, à titre gracieux, une fois par mois (excepté les mardis après-midi, les samedis, les dimanches et les jours fériés).

- Actualités CDC Aunis Sud :

- Journée porte ouverte demain samedi 10 septembre de 10h à 18h.

Divers :

- Réunion de formation et d'information sur les bonnes pratiques d'utilisation des locaux communaux pour les élus, les employés communaux, les présidents des associations communales, le mercredi 14 septembre à 18h. Monsieur Julien TAUZIA de Défi énergie 17 animera cette réunion.
- La date du repas des aînés est fixée le samedi 19 novembre.
- Versement de la subvention au titre des amendes de police pour la création du parking du cimetière : 1 680,35 €
- Bienvenue au Capitaine Bertrand GELINEAU de la Gendarmerie de Surgères.
- Les Archers d'Hélène recherche un terrain (90m x 40m minimum) avec un local attenant pour du tir à l'arc.
- Travaux à l'entrée de l'école : gravillonnage du parterre et réparation de la toiture du préau.
- Vol de la table de pique-nique au Bois Favaud.
- Prochaines réunions du conseil : 14 octobre, 18 novembre et 16 décembre.
- Réunion groupe de travail conseil municipal le 21 septembre (espace du Ruisseau)

Levée de séance : 23 heures

**Affiché en exécution de l'article 32 du Code Municipal, le 14 septembre 2016.**

Le Maire,  
Raymond DESILLE

